

AUTEURS POUR LA SCÈNE

Aspects juridiques
et trajectoires
professionnelles

SOMMAIRE

**Le statut de
l'artiste-auteur**
↳ Page 2

**La contractualisa-
tion avec un tiers**
↳ Page 5

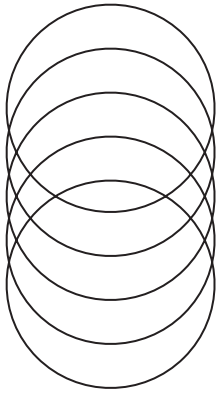
**Focus : outils et
sites ressources**
↳ Page 8

**Cumul du statut
de l'artiste-auteur**
↳ Page 3

**Le métier de
l'artiste-auteur**
↳ Page 7

**Rémunération des
artistes-auteurs**
↳ Page 4

**Les enjeux de
l'écriture**
↳ Page 7



Quels parcours, quelles trajectoires pour les auteurs et autrices qui écrivent et créent des œuvres pour la scène ? Souvent à cheval entre plusieurs formes d'activité, jonglant avec les statuts, leur rôle dans la production de spectacles est parfois invisibilisé.

Comment distinguer les principes de cumul et de répartition entre revenus d'auteur et intermittence ? Comment s'y retrouver en termes de statut et de déclarations ? Quelles ressources, quels réseaux mobiliser dans leurs trajectoires ? Comment repérer les aides ?

Sélection de ressources pour appréhender les trajectoires professionnelles des auteurs et autrices et les différents aspects juridiques de ce métier.

LE STATUT DE L'ARTISTE-AUTEUR

**Qu'est-ce qu'un artiste-auteur ?
Comment le définir ? Quel est son statut et son régime social.
Sélection de ressources pour avoir des éléments de réponses**

Définition des artistes-auteurs

Code de la sécurité sociale

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Artiste-auteur : affiliation et régime social

Service public.fr / Mai 2024

En tant qu'artiste-auteur, vous êtes un indépendant. Vous exercez une activité créative, que ce soit dans le domaine de la littérature, de la danse, du théâtre, de la musique, du cinéma et des arts graphiques et plastiques, et même du logiciel.

Toutefois, vous êtes assimilé à un salarié en ce qui concerne la sécurité sociale et vous bénéficiez d'un régime social particulier.

<https://entreprendre.service-public.fr>

L'artiste-auteur

BPI France / Décembre 2023

Les artistes-auteurs d'œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, photographiques, graphiques et plastiques, ainsi que les auteurs de logiciels exercent à titre indépendant une activité de création. Ils ont un droit de propriété littéraire et artistique sur leurs œuvres, et sont susceptibles de percevoir à ce titre des droits d'auteur. Ils bénéficient d'un régime social et fiscal particulier.

<https://bpifrance-creation.fr>

Je suis artiste-auteur

France Travail / 2023

En tant qu'artiste-auteur, vous êtes considéré comme indépendant par France Travail. Ce qui implique que vous n'ouvrez pas de droit à l'assurance chômage dans le cadre de cette activité. Toutefois, en fonction de vos autres activités, vous pouvez être indemnisé. France Travail vous aide à faire le point sur votre situation.

<https://www.francetravail.fr>

LA PROTECTION SOCIALE DES ARTISTES-AUTEURS

La protection sociale des artistes-auteurs est gérée par des associations agréées par l'État.

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

L'Agessa et la Maison des artistes

Sous l'impulsion des autorités de tutelle, le rapprochement de l'Agessa et de la Maison des artistes – sécurité sociale est inscrit dans l'article R382-8 du Code de la sécurité sociale et au décret du 28 août 2020. Cet organisme unique permet de mutualiser les services et les ressources pour plus d'efficacité et ainsi mieux assurer ses missions de services publics. Cela a permis de créer un guichet unique d'orientation et d'information afin de faciliter l'accès aux droits sociaux (retraite, santé, famille, recouvrement...) de l'ensemble des artistes-auteurs. Ses missions :

- recenser les artistes-auteurs, les diffuseurs et les commerces d'art
- garantir le système de protection sociale par l'affiliation et le contrôle des activités ;
- accompagner et informer les artistes-auteurs de leurs droits et démarches en matière de protection sociale, y compris conseiller les diffuseurs et les commerces d'art sur leurs obligations sociales ;
- soutenir les artistes-auteurs les plus fragilisés avec les aides du fonds d'action sociale.

<https://www.secu-artistes-auteurs.fr/>

SITE DE L'URSSAF DÉDIÉ AUX ARTISTES-AUTEURS

Urssaf

Après son immatriculation, l'Urssaf accompagne les artistes-auteurs et leur explique tout ce qu'il faut savoir en tant qu'artiste-auteur en traitements et salaires.

<https://www.urssaf.fr>

CUMUL DU STATUT DE L'ARTISTE-AUTEUR

Le statut d'artiste-auteur peut-il être cumulable avec d'autres statuts ?

Un artiste peut-il être micro-entrepreneur ?

Service Public.fr / Février 2024

L'exercice d'une activité complémentaire en tant que micro-entrepreneur est possible. En revanche, un certain nombre d'incompatibilités limitent ce cumul de statuts.

<https://entreprendre.service-public.fr>

Les statuts individuels pour exercer une profession dans le spectacle vivant

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant / Décembre 2022

Le statut juridique adapté à l'exercice d'une activité professionnelle ne se détermine pas a priori, il découle de la nature de l'activité et de ses conditions d'exercice.

<https://auvergnerhonealpes-spectaclevivant.fr>

La pluriactivité

Sécurité sociale des artistes-auteurs / Mai 2022

Dès lors que vous dégagez des revenus d'une activité artistique, vous vous devez de répondre à certaines obligations sociales afin de financer le régime des artistes-auteurs. Les droits acquis au régime des artistes-auteurs viennent compléter, sous certaines conditions, ceux acquis par votre autre activité.

<https://www.secu-artistes-auteurs.fr>

LA RÉMUNÉRATION DES ARTISTES-AUTEURS

Sélection de ressources pour comprendre les rémunérations des artistes-auteurs.

Lecture, ateliers, conférences...

Comment rémunérer un auteur

FILL / 2024

Vous êtes organisateurs de manifestations littéraires, de rencontres, de débats, de lectures en public, d'ateliers d'écriture... auxquels participent des auteurs ? Comment rémunérer un auteur selon l'activité organisée ? Quelles sont les démarches à effectuer pour les organisateurs (dénommés ci-dessous diffuseurs) ? Quels sont les tarifs en usage et les frais annexes à prendre en charge ?

<https://fill-livrelecture.org>

Comment accueillir et rémunérer un auteur ?

Agence régionale du livre et de la lecture Hauts de France / 2024

De nombreux professionnels (organisateur de manifestations littéraires, bibliothécaires, librairies, acteurs socio-culturel, enseignants, etc.) souhaitent proposer des actions avec des auteurs, mais se heurtent aux difficultés juridique, sociale et fiscale de la rémunération des auteurs. Il est nécessaire de rappeler qu'un auteur touche en moyenne entre 8 et 10 % sur la vente de ses livres : il ne peut donc pas compter uniquement sur cette vente, c'est pour cela qu'il est important de respecter la rémunération de ces activités dites « accessoires ». Dans ce guide, toutes les informations et documents concernant la rémunération et le défraiement d'un auteur.

<https://www.ar2l-hdf.fr>

Inviter un-e artiste : recommandations tarifaires

La charte des auteurs et illustrateurs jeunesse / 2023

La Charte recommande des tarifs pour les rencontres et les signatures. Ces recommandations tarifaires sont réévaluées chaque année.

<https://www.la-charte.fr>

Comment rémunérer les auteurs ?

Agence régionale du livre – Provence-Alpes-Côte d'Azur / 2020

Organisateurs de manifestations littéraires, bibliothécaires, libraires, travailleurs sociaux, enseignants... élaborent régulièrement différents types de projet avec des auteurs : résidences, ateliers, lectures, débats, etc. Ces « diffuseurs » se heurtent fréquemment à une même difficulté : comment rémunérer les auteurs, tant dans le respect de leurs droits que dans celui des réglementations sociales et fiscales ?

<https://fill-livrelecture.org>

Charte des rémunérations des autrices et auteurs dramatiques

Écrivaines et écrivains associés au théâtre / 2019

Lors des États Généraux des Écrivains et Écrivaines de Théâtre, en 2019, les autrices et auteurs réunis ont conçus et réalisés trois chartes : charte des rémunérations, charte de l'égalité des autrices, charte de l'action artistique et culturelle. La charte des rémunérations permet aux auteurs et autrices de savoir à quelle rémunération prétendre selon le type d'activité : rémunérations des commandes, résidences, manifestations publiques, ateliers de pratique artistique, rencontre avec un public.

<https://www.eatheatre.fr>

Guide des auteurs de livres

CNL, SGDL, FILL / 2019

Ce guide répond à toutes les interrogations des auteurs concernant le secteur du livre, le droit d'auteur, le contrat d'édition, la rémunération, les activités accessoires, le régime social, la fiscalité, la formation, les aides publiques et privées...

Il donne les clés de compréhension des nombreuses réformes engagées par les pouvoirs publics : réforme du régime de protection sociale et de la retraite complémentaire des auteurs, retenue à la source de l'impôt sur le revenu, adoption de la directive européenne relative au droit d'auteur dans l'univers numérique...

<https://fill-livrelecture.org>

Les aspects sociaux et fiscaux de l'activité d'artiste-auteur

ARTCENA / Février 2019

Quelles rémunérations relèvent du droit d'auteur ? Comment déclarer fiscalement les droits d'auteur ? À quelles charges sociales et taxes sont-ils soumis ? Et quelle est la protection sociale de l'artiste-auteur ?

<https://www.artcena.fr>

Autrice et auteur de théâtre : comprendre le droit d'auteur et son application dans le domaine du spectacle vivant

Eloi Lequinio / Cie le lundi bleu, 2019

Ce document se concentre sur les cas pratiques de collaboration d'une autrice ou d'un auteur avec une compagnie en vue du montage d'un spectacle, c'est-à-dire le cas où une compagnie commande un texte à un auteur ou une autrice, et celui où une compagnie joue le texte d'un auteur ou d'une autrice. Il n'est donc pas question ici d'édition de texte ; il n'est pas non plus question de captation de spectacle.

<https://www.eatheatre.fr>

Rémunérer des artistes-auteurs et artistes-autrices - Travailler avec des associations d'artistes plasticiens et plasticiennes : Guide à destination des entités publiques

FRAAP - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens

Ce guide est un outil pour développer des projets en arts visuels dans le respect du droit qui s'adresse tout particulièrement aux entités publiques engagées et volontaires, soucieuses d'améliorer leurs pratiques.

<https://guide.fraap.org>

Rémunération de l'auteur

ARTCENA / Novembre 2017

En contrepartie de la cession de ses droits patrimoniaux, l'auteur perçoit le plus souvent une rémunération.

Cette rémunération est fixée et précisée dans le contrat de cession des droits d'exploitation. Le cessionnaire des droits est alors en charge de verser la rémunération de l'auteur, selon la périodicité définie au contrat.

<https://www.artcena.fr>

LA CONTRACTUALISATION AVEC UN TIERS

Pour rémunérer un artiste-auteur, plusieurs types de contrats sont possibles.

LA NOTE D'AUTEUR

Note de droits d'auteur

CN D / 2024

Toute personne démarrant une activité d'auteur ou exerçant des activités d'auteur de façon occasionnelle peut percevoir une rémunération sous forme de droits d'auteur, formalisée par l'établissement d'une note d'auteur.

<https://www.cnd.fr>

La calculatrice des droits d'auteur 2024

SGDL / 2024

Cet outil permet aux auteurs d'établir une note de droits d'auteur (document spécifique servant à facturer aux diffuseurs, autres que les éditeurs, certaines interventions des auteurs) à partir d'un montant brut ou net.

<https://www.sgdl.org>

La note de droits d'auteur

ARTCENA / Janvier 2019

Toute personne, créatrice d'une œuvre originale, peut établir une note de droits d'auteur. Qu'il s'agisse de droits d'auteur liés à la commande ou à l'exploitation d'une œuvre.

<https://www.artcena.fr>

LA COMMANDE

Commande d'une oeuvre

ARTCENA / Janvier 2023

Lorsqu'un producteur demande la création d'une oeuvre à un auteur pour la réalisation de son spectacle, il passe commande auprès de celui-ci. Leur relation peut alors se finaliser par un contrat de commande. Bien que cette convention ne réponde à aucun formalisme particulier, certains points doivent être envisagés avec attention.

<https://www.artcena.fr>

Le contrat de commande : pourquoi il faut encadrer la commande dans les métiers de la création

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse / 2020

Comme le souligne le Rapport Racine, le recours à la commande d'une oeuvre par un éditeur-diffuseur est une situation courante dans l'activité professionnelle des artistes-auteurs. Cela se vérifie particulièrement pour les écrivain·es et illustrateur·rices de littérature jeunesse. Dans ce secteur très dynamique les oeuvres sont d'une foisonnante diversité artistique tout en se singularisant par des spécificités liées à l'âge, aux capacités de compréhension des lecteurs, et par d'éventuelles visées pédagogiques. Ces particularités induisent souvent un cadre spécifique imposé par l'éditeur

<https://www.la-charte.fr>

LA FACTURATION

Établir une facture en tant qu'artiste-auteur : tout ce qu'il faut savoir

Sécurité sociale des artistes-auteurs / Mars 2023

La facture d'un artiste-auteur est une note détaillée de ses prestations ou de ses ventes. Il s'agit d'un document de nature juridique, commerciale, comptable et fiscal. Elle doit comporter certaines mentions obligatoires sous peine d'amende.

<https://www.secu-artistes-auteurs.fr>

Modèles de factures

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse / Février 2023

Les revenus artistiques issus des rencontres et ateliers doivent être déclarés en Bénéfices non commerciaux (BNC). Le montant de la prestation s'exprime hors taxe si l'artiste-auteur·rice n'est pas assujetti·e à la TVA. L'auteur ou l'autrice doit rédiger une facture qui doit comporter un numéro de siret et un numéro de TVA intracommunautaire si celui-ci ou celle-ci est assujetti·e à la TVA.

<https://www.la-charte.fr>

LES CONTRATS

Contrat de cession de droits d'auteur
Service Public.fr / 2024

Dès la création de son oeuvre, l'auteur bénéficie, à condition qu'elle soit originale, de droits de la propriété intellectuelle que l'on appelle droits d'auteur. Certains de ces droits peuvent être cédés, à titre gratuit ou onéreux, par l'intermédiaire d'un contrat de cession de droits d'auteur.

<https://entreprendre.service-public.fr>

Cession de droits d'auteur
ARTCENA / Janvier 2023

Le choix de l'exploitation d'une oeuvre de l'esprit appartient au détenteur des droits patrimoniaux (voir étude « Droits de l'auteur sur son oeuvre »). Celui-ci peut alors refuser ou autoriser, avec ou sans exclusivité, à titre gratuit ou non, l'exploitation de l'oeuvre à des tiers.

<https://www.artcena.fr>

Principales règles du contrat d'édition
SNE – Syndicat national de l'édition / 2023

Le contrat d'édition doit nécessairement être rédigé par écrit et doit comprendre certaines mentions à caractère obligatoire. L'écrit constitue une condition de validité de la cession des droits.

<https://www.sne.fr>

LE MÉTIER D'ARTISTE-AUTEUR

Les conditions et les modes d'exercice du métier d'auteur dramatique en France

Antoine Doré / Tangence, 121 | 2019, 41-59.

Les auteurs dramatiques français bénéficient de la plus ancienne législation au monde sur les droits d'auteur, qui leur assure des droits moraux forts sur leurs œuvres et leur permet de recevoir des revenus pour l'exploitation scénique ou éditoriale de leurs textes. Cependant, leur mode de rémunération spécifique, les droits d'auteur, sont structurellement faibles et irréguliers. Dès lors, les auteurs dramatiques sont amenés à être polyvalents et à diversifier leurs activités, pour les uns à l'intérieur de la sphère de l'écriture créative, pour d'autres au sein du champ théâtral, pour d'autres encore en dehors du secteur artistique.

Trois grands modèles d'exercice de la fonction d'auteur, correspondant à des modes distincts de rémunération, de légitimation et de relation à la production scénique, peuvent être identifiés : les « auteurs de commande », les « auteurs-metteurs en scène » et les « auteurs de projets libres ».

<https://journals.openedition.org>

Les auteurs dramatiques : un groupe professionnel au carrefour du champ littéraire et du champ du spectacle vivant

Antoine Doré / Terrains& Travaux n°32, 2018. P. 157-178

Ce travail, fondé sur une campagne d'entretiens et sur l'analyse de bases de données, appréhende les auteurs dramatiques comme un groupe professionnel mû par la double influence du champ littéraire et du champ du spectacle vivant. L'originalité de l'espace social des écritures dramatiques contemporaines tient à la coexistence de trois instances de socialisation des textes et de légitimation – la production scénique, l'édition et les comités de lecture –, qui utilisent des critères de sélection multiples et rendent ainsi possible une grande variété de pratiques créatives.

Les identités d'auteur sont en tension entre le référentiel de l'écrivain et le référentiel de l'artiste de spectacle vivant.

<https://www.cairn.info>

LES ENJEUX DE L'ÉCRITURE

Conception et écriture

ARTCENA / 2021

Dossier consacré à l'artiste-auteur : son environnement professionnel, le collectage de l'information et la matière, les résidences d'écriture, la diffusion des textes et leurs traductions.

<https://www.artcena.fr>

L'auteur et l'acte de création

Bruno Racine // 2020

Franck Riester, ministre de la Culture, a confié en avril 2019 à Bruno Racine, conseiller maître à la Cour des comptes, une mission prospective sur l'état des mutations que les activités de création ont pu connaître ces trente dernières années. Cette réflexion globale devra permettre d'adapter les politiques publiques existantes en faveur des artistes, auteurs et créateurs.

<https://www.culture.gouv.fr>

Étude de la place des écritures contemporaines et des auteurs dramatiques vivants francophones dans la programmation de la saison 2016-2017 des Centres dramatiques nationaux, Théâtres nationaux et Scènes nationales – 1er volet.

Stéphanie Chaillou / DGCA - Ministère de la Culture, 2019

Cette étude permet de prendre la mesure de la place accordée aux écritures contemporaines dans la programmation des scènes labellisées. Il s'en dégage deux tendances fortes qui montrent la place « prépondérante » des écritures contemporaines, et notamment des écritures d'aujourd'hui (64% des textes montés dans les 114 structures labellisées lors de la saison 2016-2017 ont été écrits après 2001) dans le répertoire des structures labellisées, ainsi que la place « majeure » des spectacles mettant en scène un texte dramatique préexistant (75% des spectacles de théâtre programmés ont pour origine une œuvre dramatique ou littéraire).

<https://www.artcena.fr>

OUTILS ET SITES RESSOURCES

Ressources juridiques et administratives pour sécuriser sa relation à l'artiste-auteur.

AFDAS

Les artistes-auteurs peuvent bénéficier de la formation au travers de leur OPCA, l'AFDAS.

<https://www.afdas.com>

AUVERGNE RHONE-ALPES LIVRE ET LECTURE - SERVICE JURIDIQUE

Destiné aux professionnels du livre, il permet une consultation gratuite auprès d'avocats spécialisés, afin de répondre à des questions précises pouvant concerner des sujets liés notamment à la propriété littéraire et artistique.

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org>

CAAP

Le comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et des artistes-aatrices - CAAP - est une organisation professionnelle nationale ouverte à tous les domaines de la création.

<http://caap.asso.fr>

LA CHARTE DES AUTEURS ET ILLUSTRATEUR JEUNESSE

Elle vise à assurer la promotion de la littérature jeunesse à travers ses actions culturelles. Le premier rôle de la Charte est de veiller à la défense des droits et du statut des auteur-rices. Elle a mis en place un simulateur permettant de calculer les cotisations à payer et les montants à déclarer sur les droits d'auteur.

<https://www.la-charte.fr>

<https://www.la-charte.fr/inviter-chartiste/outil-magique>

EAT / KIT DE SURVIE

Kit de survie établi par les Écrivaines et Écrivains Associés du Théâtre, organisation professionnelle d'auteurs et d'autrices de théâtre contemporain.

<https://www.eattheatre.fr/kit-de-survie>

LIGUE DES AUTEURS PROFESSIONNELS

Syndicat d'auteurs et d'autrices du livre.

<https://ligue.auteurs.pro>

SGDL

La Société des Gens de Lettres a pour vocation la promotion du droit d'auteur et la défense des intérêts des auteurs.

<https://www.sgdl.org>

LE TRAIT

Le Trait s'adresse à l'ensemble des artistes-auteurs et autrices de la Région Sud-Paca, de toutes disciplines. Il a pour but de favoriser l'information, la diffusion et les échanges entre les artistes-auteur-ices et leurs interlocuteurs (diffuseurs, institutions...), dans un esprit d'ouverture et d'inclusivité.

<https://le-trait.fr>

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SPECTACLE VIVANT

Éditeur :

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Directeur de la publication :

Nicolas Riedel

Rédaction & réalisation :

Marie Coste

Création graphique :

Studio Tumulte

contact :

33 cours de la Liberté, 69003 Lyon

T : 04 26 20 55 55

M : contact@auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr

Suivez-nous sur :

Instagram @auraspectacle vivant

Facebook

Linkedin

www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est soutenue financièrement par le ministère de la Culture / Drac Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

